

Stage

ATMAN DARSHANA

du dimanche
10 juillet (après-midi)
au vendredi
15 juillet (16h30)
2022

Contact : stridanse@orange.fr => 04 78 51 90 00 => 07 55 64 02 19

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Un bulletin par participant est à envoyer avant le 25 juin 2022 à :
STRIDANSE BE – BP 58 69922 OULLINS CEDEX.

Annulation

En cas d'annulation du stage de votre part, un avoir valable 9 mois pourra être envisageable sur le montant des arrhes (200€). Les conditions de remboursement se négocieront au cas par cas en fonction de la gravité de l'empêchement.

En cas d'annulation moins de 48h avant le début du stage aucun montant ne sera restitué.

Droit à l'image (Utilisation des photos ou des vidéos prises lors des ateliers, stages, séminaires, en vue de promouvoir les activités de l'association par le biais de différents supports (flyers, newsletter, site internet, réseaux sociaux etc.) : En acceptant les conditions de participation chacun(e) octroie la permission à être photographié, enregistré ou filmé dans le cadre de sa présence au stage du 10 au 15 juillet 2022 et donne son autorisation à Stridanse BE, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, à les exploiter sous quelque forme que ce soit. Toutefois des cas particuliers peuvent faire l'objet de dérogations.

NOM PRÉNOM

Date et Lieu de naissance

Adresse

Code postal Ville

Tél

Adresse Courriel (EN MAJUSCULES)

Profession/Compétences/ savoir-faire

J'ai eu connaissance de ce stage par : Site Relation Ateliers hebdomadaires

FB Flyers Autre ?

Je m'inscris au stage de Yoga et Énergie Corporelle du 10 au 15 juillet 2022 à Giron.

Tarif comprenant la pension complète – les frais pédagogiques – la location de la salle :

Frais pédagogiques 350€ - Hébergement 355€, si chambre individuelle + 50€,

Si vous avez pris votre adhésion à Stridanse BE à partir du 1^{er} sept 2021, elle est valable jusqu'au 31 août 2022, sinon adhésion STD BE (10€/spécial stage).

Je valide mon inscription avec un chèque d'arrhes de 200€ à l'ordre du « Chalet Le Jura ».

Un chèque de 10€ à l'ordre de Stridanse si je ne suis pas encore adhérent en 2021-22.

Fait à Date Signature :